

**Compte rendu de l'assemblée générale de la Ligue Occitanie FFAAA
tenue le 19 janvier 2019
de 14h30 à 17h à la MJC de Narbonne(11)**

Le quorum l'AGO n'étant pas atteint à 14h30 elle est reportée à 15h00. Voir annexe 1.

Début de la séance 15h00

1 Accueil

La présidente souhaite la bienvenue aux participant-e-s.

2. Présentation de la composition du CODIR de la Ligue Occitanie

La présidente rappelle la date, 24 février 2018, et le lieu, Carcassonne, de la création de la nouvelle ligue Occitanie.

Les membres présents du CODIR de la Ligue Occitanie se présentent ainsi que les 2 référents médicaux : Florence Galtier, médecin fédéral, Pascal Torret. Florence saisit l'occasion pour rappeler les règles relatives aux référents médicaux. Se reporter aux textes.

Jean-Pierre Santouil informe l'assemblée de la future cooptation au CODIR de Vincent Déchaux qui aura la charge de Webmaster. En conséquence et pour respecter les règles de composition du CODIR une autre personne du CID LR entrera au CODIR., a priori Laurianne Héran, représentante du Kinomichi Les deux cooptations se feront dès que possible, à la prochaine réunion des élu-e-s (Codir ou Bureau), et la validation de leur candidature à la prochaine AGO de la Ligue.

3. Rapport moral de la présidente

La nouvelle Ligue Occitanie est une des plus étendue du point de vue géographique. L'union des deux CID constitue un mariage de raison afin de bien gérer le club.

Les effectifs des 2 CID :

Languedoc Roussillon à la fin de la saison 2017-2018 : 1441 licencié-e-s et au 19 janvier 2019 : 1375 licencié-e-s

Midi-Pyrénées à la fin de la saison 2017-2018 : 748 licencié-e-s et au 19 janvier 2019 723 licencié-e-s.

Pour l'ensemble de la Ligue Occitanie à la fin de la saison 2017-2018 : 2189 licenciés et au 19 janvier 2019 : **2 098 licenciés.**

Actuellement on constate une stabilisation des effectifs en Occitanie, cependant il est important de développer la politique de développement, surtout en direction des jeunes.

L'an prochain, la ligue Occitanie bénéficiera d'un site pour le « stage national jeunes ». Béatrice Navarro en tant qu'élue fédérale a pris la direction de la Commission Aiki-junior à la Fédération, succédant à Dany et Serge Socirrat qu'elle salue.

Lors de cette première année d'existence, la ligue adopte un modus operandi qui débouche sur deux actions :

- la formation du BF avec une animation alternée entre les deux CID. Cette année c'est Georges Parmentier qui anime le BF sur le site de Léznigan-Corbières (car central) ; en 2019-20, elle sera animée par Christian Borie sur un site de MP.
- Un stage national Occitanie à Carcassonne (central) le 3 mars dirigé par Micheline Tissier.

La gouvernance de la Ligue se déroule dans de bonnes conditions. Les deux CID travaillent dans l'entente et l'harmonie.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

4. Point technique et formation

Georges Parmentier, DTR du CID LR est excusé car animant une EDC (contrainte du calendrier prévisionnel). *Christian Borie* se présente : DTR du CID MP, membre de la commission fédérale « médicale » et de la commission fédérale « bien être senior » et également membre du CTN dans lequel il pilote le groupe de travail aïki-taïso.

Après un tour de table montrant l'intérêt général, Béatrice Navarro : propose l'idée de faire un stage de Ligue d'initiation aïki taïso la saison prochaine.

Christian Borie indique qu'il a deux casquettes, une casquette au niveau national et une autre au niveau du CID MP où il a déjà réalisé des formations sur l'aïki taïso lors de 2 sessions EDC. Il se montre favorable à un stage de sensibilisation et d'initiation pour l'an prochain.

Sébastien Marty : est-ce un stage pour les enseignants ?

Christian Borie il y a 2 axes pour appréhender et développer l'aïki taïso : un cours spécifiquement dédié à l'aïki taïso et les exercices préparatoires au cours d'aïkido.

Pour *Jean-Pierre Santouil* une formation est possible l'an prochain.

Nicolas Marty est intéressé, en tant qu'enseignant, par une formation.

Florence Galtier pense qu'il est indispensable de réfléchir à l'aspect « préparation à la pratique » car ce n'est pas optimisé actuellement.

Christian Martini précise que c'est O sensei qui a créé l'aïki taïso.

Christian Borie pense qu'un des objectifs consiste à réfléchir sur cette préparation où tout le monde est d'accord mais dont personne ne parle. Il reprend l'historique de cette réflexion qui démarra sous la Présidence de Paul Lagarrigue. Un groupe du CTN fut constitué pour déterminer les origines et l'existant au Japon. La problématique s'est orientée vers l'offre possible de l'aïki taïso.

Il explique, enfin, ses cours à Escalquens.

Pour *Christian Martini* aïki taïso est différent de l'aïki senior.

Christian Borie propose des exercices à faire seul ou par deux. Ils sont tous basés sur les principes de l'aïkido. L'objet de la préparation de l'aïkido est différent que celui du judo. En revanche il existe des voisinages avec le Pilate, le taïchi et le chi qong.

Il propose une grosse matinée de pratique et ensuite une réflexion pour analyser les exercices afin d'éviter le mode d'emploi et être créateur de sa propre démarche, de ses propres exercices.

Patrick Aubert demande quels sont les exercices et les principes étudiés .

Christian Borie renvoie à l'annexe 2 de la CSDGE. Tout le vocabulaire y est pioché.

La question des stages nationaux de la saison 2019 2020 est abordée. Après discussion, il est décidé de solliciter Christian Tissier : les deux présidents de CID se concerteront pour l'appeler.

Enfin, l'autorisation provisoire d'enseigner (APE) a nécessité un rappel de la Règlementation, notamment les points concernant sa délivrance.

Jean-Pierre Santouil rappelle qu'un bug informatique existait au niveau de la Fédération ce qui a concouru à des problèmes, cf. Mirepoix.

5. Point financier

Cf. annexe.

Jean-Pierre Santouil s'interroge sur l'équilibre financier futur des CID

Béatrice Navarro répond que les décisions et la répartition se fera naturellement et équitablement au niveau de la Ligue

Patrick. Aubert demande quel pouvoir d'action restera si tout est décidé au niveau de la Ligue ? Les réponses devraient se faire selon les attentes des territoires.

Jean-Pierre Santouil donne l'exemple du CID MP qui a maintenu au cours de cette saison le même nombre de stages malgré la disparition du CODEP31. Il s'agit de collecter et distribuer selon les projets.

Pour *Florence Galtier*, les territoires ne sont pas remis en question, il s'agit plutôt d'un problème de structure.

..... *Aubert* ne voit pas comment on gardera les effectifs sans être ancré dans le territoire.. il critique de la nouvelle structure fédérale qu'il juge trop éloignée des territoires et invite à une stratégie de développement avec les territoires.

Christian Martini confirme aussi que le nombre de stages n'a pas changé en LR, et qu'aujourd'hui on s'appuie davantage sur des animateurs régionaux., par exemple sur Alain Tendron, 6^e dan, qui a rejoint la Commission technique régionale ; il lui semble difficile de trouver immédiatement les réponses au cœur du changement de la régionalisation et retient la volonté politique d'harmoniser et de répartir géographiquement les activités.

Jacques affirme que c'est un simple problème de mathématiques : 5 codep, 60 personnes sur OCC.

Jean-Pierre Santouil fait observer qu'en MP cela n'a pas trop changé, les stages étant concentrés sur Toulouse. Les stages décloisonnent les clubs. Perte des adhérents d'où création de deux commissions et érosion de bcp des arts martiaux. Structurellement éviter les biais de dévitalisation es territoires.

Florence Galtier souligne que l'érosion des pratiquants concerne la tranche des 15 25 ans. Comment y remédier ? En sollicitant les universités ?

Christian Martini dit que c'est jouable dans les écoles mais pas dans le secondaire où l'on se heurte aux professeurs D'EPS. Ensuite, la culture rugby et foot est une grande concurrence dans les villes du LR.

6. Point aikibudo et kinomichi

Point Aikibudo

Thierry Berthomier constate un changement : la « vérité d'âme » est transformée en pratique de loisirs. Le mental des arts martiaux n'est plus là. Les arts martiaux en général ont des effectifs qui se réduisent.

En ce qui concerne la pratique, il y a peu de prise de conscience du mouvement social , il s'ensuit la baisse des pratiquants.

il informe l'assemblée d'un probable éclatement de l'aikibudo avec création de fédé daito ryu .

Point Kinomichi

A recevoir.

7. Questions diverses

Patrick suggère la création d'une commission médicale au niveau de la Ligue Occitanie.

Jean-Pierre Santouil souhaiterait que les stages LR soient placés sur le calendrier de MP et réciproquement : Béatrice Navarro souligne que les deux calendriers ont été diffusés conjointement et sont en ligne.

Philippe Salgues présente les « Roulades de l'Espérance » qui auront lieu les 9 et 10 février 2019.

Béatrice Navarro revient sur la communication où notre Ligue est à l'honneur : dans l'Aikimag de janvier : avec la Commission médicale et Florence Galtier, avec les jeunes de Carcassonne olympique sur l'exposition Samouraïs, et le kinomichi avec Hubert Thomas.

Il est convenu de faire parvenir les documents des « Roulades de l'Espérance » à Béatrice pour parution sur le site de la Fédération.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été traitées, la Présidente clôture l'AG à 16h53et invite les participant-e-s à partager la traditionnelle galette des rois et des reines..

Fait à le mars 2019

La Présidente,
Béatrice NAVARRO

Le Secrétaire général
Philippe SALGUES

Le Secrétaire général adjoint
Patrick LANOY